

Mise à jour de cette page :  
**Le zéro phyto, au-delà des espaces publics**  
 29/01/2026



Aménagement du territoire Santé-Environnement

Politique publique

Depuis le début de l'année 2017, les collectivités territoriales ont supprimé l'usage des pesticides sur les espaces publics en suivant l'exemple de communes pionnières du département. Cependant, l'usage des pesticides sur d'autres espaces – parcelles agricoles, infrastructures de transport, sites industriels – génère localement des impacts environnementaux et sanitaires sur l'eau, la biodiversité et les habitants. Le guide « Leviers d'action vers des territoires sans pesticide » a été élaboré par l'ANSES et a sorti un guide « Leviers d'action vers des territoires sans pesticide » pour accompagner communes, intercommunalités, syndicats

spécialisés. [d'après RA]

Ressources pour  
comprendre et transmettre

### Consulter l'article

**Format :** Article en ligne  
[https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/publications/biodiversite/...](https://www.santeenvironnement-nouvelleaquitaine.fr/publications/biodiversite/)

**Année :**  
2026

**Auteur :**  
Acteurs-Actions Santé  
Environnement Nouvelle-Aquitaine

**Editeur :**  
Acteurs-Actions Santé  
Environnement Nouvelle-Aquitaine